

0518



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 ECONOMIQUE
 ET SOCIAL



Distr.
 GENERALE

E/ECWL/4
 31 mai 1974
 FRANCAIS
 ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR
 L'ASIE OCCIDENTALE



Première session
 Beyrouth, 3 - 8 juin 1974
 Point 9 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL ET PRIORITES DE LA COMMISSION

Propositions du Secrétaire exécutif

Introduction

Le présent document sur le programme de travail de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO) est soumis à la première session de la Commission par le Secrétaire exécutif, dans le but d'aider les représentants des Etats membres à établir les objectifs et les priorités des activités de la Commission dans les années à venir. Le Secrétaire exécutif pense que ces propositions sont compatibles avec les besoins et les priorités de développement des pays relevant de la région, mais il ne s'agit que de suggestions initiales que les Gouvernements souhaiteront peut-être examiner, modifier et compléter, selon qu'il conviendra.

Les ressources nécessaires à la CEAO pour la période 1974-1975, telles qu'elles figurent dans le programme budgétaire biennal 1974-1975, avaient été estimées sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, puisque ce budget avait été approuvé avant la création de la CEAO. Le programme de 1974 est actuellement exécuté sur une base intérimaire, avec les accommodements nécessités par le personnel disponible et par les nouvelles circonstances. Les activités

à exécuter au titre du programme de 1974 sont présentées ci-après (chapitre II) de façon sommaire, destinée spécifiquement à l'information de la Commission.

Le programme proposé pour 1975 (chapitre III) est basé sur une approche plus concrète des problèmes de développement de la région. Si ce programme est approuvé par la Commission, et subséquemment par le Conseil économique et social, son exécution dépendra du vote des crédits supplémentaires nécessaires par l'Assemblée générale à sa 29ème session. L'exécution effective dépendra aussi de la révision du tableau des effectifs pour 1974-1975 et du recrutement de nouveau personnel pour exécuter un programme de travail plus vaste.

Au chapitre IV, certaines vues sont avancées sur le calendrier de soumission du plan à moyen terme (1976-1979) et du programme détaillé pour 1976-1977.

/...

CHAPITRE I

Approche globale

- 1.1. La Commission économique pour l'Asie occidentale a reçu du Conseil économique et social un vaste mandat clairement défini dans la résolution 1818(LV) du 10 août 1973 (voir le mandat de la Commission dans le document E/CEAO 3). Dans le cadre de ce mandat, la Commission doit développer un programme de travail basé sur les besoins des Etats membres à l'étape présente de leur développement économique et social, sans toutefois oublier les contraintes en matière de budget et de personnel. On s'attend que l'effectif actuellement autorisé de 106 (dont 46 administrateurs et 60 agents des services généraux), ainsi que les ressources financières de près de 1,2 million de dollars soient substantiellement augmentés; mais ils indiquent déjà l'ordre de grandeur des activités que peut raisonnablement entreprendre la Commission.
- 1.2. L'objectif général assigné à la CEAO, à savoir, celui d'encourager "la reconstruction économique et le développement en Asie occidentale", peut être atteint par l'extension des services de la CEAO au double niveau national et régional. Sans doute, les douze Etats membres souhaiteront recevoir l'aide de la CEAO dans les secteurs où se manifestent leurs besoins, aide qui vient en sus de celle fournie dans le cadre des programmes nationaux du PNUD. Ce type d'assistance, axé sur des besoins précis, peut particulièrement s'appliquer aux circonstances qui entourent les moins développés d'entre les pays de la région. Il y a, naturellement, beaucoup de problèmes de développement qui se prêtent mieux à une approche régionale. Sans doute la Commission désirera-t-elle établir un certain équilibre entre les activités nationales et les activités régionales, et donner au Secrétaire exécutif les directives suffisantes quant à l'accent relatif qu'elle souhaiterait mettre sur ces deux types de services de la CEAO.
- 1.3. Dans le paragraphe 1, la résolution 1818 (LV) donne à la Commission la possibilité de rendre trois sortes de services aux Etats membres:
- (i) procéder ou faire procéder à des enquêtes et études sur les problèmes et les progrès économiques, sociaux et techniques des territoires d'Asie occidentale;

/...

- (ii) entreprendre ou faire entreprendre le rassemblement, l'évaluation et la diffusion de renseignements d'ordre économique, social, technique et statistique; et
- (iii) fournir des services consultatifs sur la demande et au profit des gouvernements des pays de la région.

Le même paragraphe de la résolution indique que la CEMO est requise, à la demande du Conseil économique et social, de l'aider à remplir ses fonctions à l'intérieur de la région, en ce qui touche tout problème de développement. En termes pratiques, les secrétariats des cinq commissions, en tant qu'organes subsidiaires du Conseil économique et social et parties du mécanisme mondial de l'ONU sont priés de préparer données et statistiques, de rédiger des rapports et de participer aux réunions, en réponse aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Ce genre d'activités, bien souvent à caractère continu (comme par exemple dans le cas de la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement) prélève un tribut relativement lourd sur les ressources en personnel.

1.4. En ce qui a trait aux recherches et études, un organisme tel que la CEMO jouit de certains avantages comparatifs: elle a une connaissance approfondie de la région, dont son personnel est originaire dans une forte proportion. La CEMO a aussi accès à des experts mondiaux et est à même de mener des analyses indépendantes des besoins actuels et futurs pour le développement économique et social de la région. En tant qu'organisme à responsabilité globale, elle peut développer la compétence du personnel pour faire face à la nature multidisciplinaire de la plupart des problèmes qui se posent dans cette partie du monde. Le Secrétaire exécutif reconnaît les dangers d'une indulgence excessive dans les études, surtout si elles ne sont pas orientées d'une façon opérationnelle. Il croit cependant que la CEMO peut apporter une contribution significative au développement de la région si les études qu'elle entreprend satisfont aux critères suivants:

- (i) elles devront être en relation étroite avec les besoins et les priorités exprimés par les Etats membres;
- (ii) elles devront engendrer des idées pour des occasions de développement. La CEMO fait son entrée sur la scène internationale au moment de changements majeurs pour la

/...

région. Dans les décades à venir, la région disposera de fonds considérables pour des investissements. Par une coordination étroite avec des organismes existants et futurs impliqués dans le même effort, la CEMO pourrait jouer un rôle important dans la préparation des études, particulièrement pour les projets régionaux. Ceux-ci pourraient mener à des occasions d'investissement direct et accélérer le rythme de développement des pays de la région;

- (iii) les études ne devront pas traîner en longueur, mais se conformer à des calendriers de travail impératifs.

1.5. Le rassemblement, l'évaluation et la diffusion de renseignements s'imposent comme un impératif absolu. La CEMO a besoin de baser ses activités sur des données économiques, sociales, technologiques et statistiques solides et bien fondées. Elle devra aussi jouer le rôle d'organisme central de renseignements, attirant l'attention des pays de la région et de ses institutions régionales sur une quantité accrue d'informations bien organisée, sur des données et des analyses se rapportant aux divers domaines de développement à travers le monde; mettant à la disponibilité du monde, par le truchement des organes des Nations Unies ou autrement, une information sur les pays de la région et, ce qui importe peut-être encore plus, tenant chacun des pays de la région bien informé des activités de développement, des occasions d'investissement et des possibilités de coopération dans les autres pays de la région. Le Secrétaire exécutif attache une grande importance au projet de création, dès 1975, d'un centre moderne de documentation pour le rassemblement, l'analyse, le recouvrement et la diffusion de données et d'informations.

1.6. Les services consultatifs rendus aux gouvernements offrent l'avantage d'une grande flexibilité. Ils sont disponibles à la demande des Etats membres et peuvent être facilement adaptés aux besoins particuliers de chaque pays et à son étape précise de développement. Ils sont d'habitude disponibles à court délai, et conviennent particulièrement pour venir à bout de problèmes dans les nouvelles zones d'intérêt. Le Secrétaire exécutif aimerait recommander le renforcement de ces services qui aideraient à établir et à maintenir un dialogue de travail entre les ministères nationaux et le personnel de la Commission.

/...

1.7. En ce qui concerne les secteurs d'activités, le Secrétaire exécutif croit que la CEMO devrait être hautement sélective et devrait concentrer ses efforts sur un petit nombre de sujets plutôt que d'essayer de s'occuper de multiples questions de développement. Il est vrai que les services consultatifs doivent pouvoir être rendus dans une variété relativement grande de secteurs, dans les limites des ressources en personnel du secrétariat et conformément aux demandes des gouvernements. Pour les études, les propositions pour le programme de 1975 et pour le plan à moyen terme (1976-1979) sont à dessein limitées aux domaines suivants, où il semble qu'une approche multidisciplinaire puisse aboutir à des résultats concrets en un laps de temps raisonnable:

- mise en valeur des ressources hydrauliques;
- déficit en denrées alimentaires;
- industrie des engrais;
- formation et gestion industrielles
- tourisme;
- finances publiques et investissement;
- ressources naturelles;
- population;
- peuplement urbain;
- coopération entre organisations existantes;
- attitudes et valeurs sociales dans le développement;
- disponibilité de main-d'oeuvre locale qualifiée.

Un certain nombre de projets soigneusement choisis dans les secteurs de priorités régionales (classées en priorités A et priorités B) sont présentés au chapitre III à la Commission, aux fins d'examen dans le cadre du programme de travail pour 1975.

1.8. La résolution 1818 (LV) du Conseil économique et social met l'accent sur la nécessité pour la CEMO d'éviter tout chevauchement avec des activités entreprises par des institutions spécialisées ou avec le Programme des Nations Unies pour le développement. Le Secrétaire exécutif est soucieux de maintenir une étroite liaison avec tous les organes des Nations Unies, mais aussi avec les organisations intergouvernementales de la région qui s'intéressent au domaine du développement économique et social.

/...

CHAPITRE II

Le programme de travail de 1974

(Activités organiques)

2.1. L'approche proposée au chapitre premier ne peut être appliquée qu'après une certaine période, afin de permettre au secrétariat de s'adapter aux nouvelles priorités. L'exécution du programme de travail de 1974, hérité du passé, est actuellement en cours. Il est présenté ci-après, sous une forme abrégée, à titre d'information pour les Etats membres. Un rapport d'exécution sur les activités entreprises en 1974 par la CEA0 sera présenté à la deuxième session de la Commission, au début de 1975.

2.2. Agriculture

A. Projets et activités continus

2.2.1. Etude du développement agricole dans les douze pays de la région.

A cette fin, rassemblement et analyse de tous les documents et renseignements concernant le progrès agricole durant l'année.

2.3. Politiques et Planification relatives au développement économique et social

A. Projets et activités continus

2.3.1. Examen et évaluation des conditions et des développements économiques et sociaux. Ce projet comprend le rapport annuel sur les conditions économiques et sociales actuelles, la seconde enquête biennale sur les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de la deuxième Décennie du développement, et les travaux préliminaires à l'examen de la situation à mi-chemin de la Décennie (1975).

2.3.2. Soutien aux activités de coopération technique des Nations Unies. Ce service est fourni pour aider les experts et les institutions du système des Nations Unies dans les activités relatives à la planification et aux politiques de développement dans les pays de la région.

2.3.3. Des services consultatifs dans le domaine des statistiques sont fournis, sur leur demande, aux gouvernements et aux institutions régionales inter gouvernementales.

/...

B. Projets et activités spéciaux

2.3.4. Séminaire régional sur la planification de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Des travaux sont effectués en 1974 pour ce séminaire, prévu pour avril 1975, qui vise à promouvoir le programme concret dont on a besoin pour favoriser une croissance plus rapide de l'emploi productif dans les pays de la région.

2.4. Environnement

A. Projets et activités continus.

2.4.1. Un soutien est fourni aux projets opérationnels dans le domaine de l'environnement humain.

2.5. Etablissements humains

A. Projets et activités continus.

2.5.1. Un soutien est fourni aux experts et aux projets de coopération technique des Nations Unies dans le domaine des établissements humains dans toute la région.

B. Projets et activités spéciaux.

2.5.2. En vue d'aider les gouvernements des pays de la région dans la planification et la programmation pour le développement du logement et de la construction,

- une enquête concernant le logement est en voie de préparation,
- une étude sur certains aspects du logement et du développement urbain est complétée,
- une réunion d'experts sur la coordination de la recherche en bâtiment est prévue pour 1974 pour étudier les diverses techniques du logement qui s'adapteraient aux exigences d'un coût réduit.

2.6. Développement industriel

A. Projets et activités continus.

2.6.1. Examen et évaluation des progrès dans le secteur manufacturier par rapport aux objectifs de la deuxième Décennie du développement.

2.6.2. Des services consultatifs sont mis à la disposition des gouvernements des pays de la région pour les aider dans l'identification, l'évaluation et l'exécution de programmes et projets de développement industriel.

2.6.3. Problèmes et besoins du développement industriel dans certains pays de la région de la CEAO. Il s'agit d'une réunion sur le développement des programmes et projets industriels dans les pays sélectionnés, afin de promouvoir les contacts entre les représentants des pays choisis et les pays donateurs et institutions financières dans la région, ainsi que des organisations nationales et internationales engagées dans le développement industriel dans les pays en voie de développement. La préparation de projets spécifiques est en cours par le truchement de personnel envoyé en mission dans les pays choisis, pour en discuter à la réunion commune de la CEAO et de l'ONUDI prévue pour octobre 1974.

2.6.4. Enquête par secteurs et réunion de groupe d'experts sur certaines branches des industries de transformation alimentaire dans la région de la CEAO. Cette enquête, qui portera sur les huiles végétales, la mise en conserve des légumes et des fruits et le sucre, identifiera les problèmes qui se posent dans ces branches de l'industrie de transformation alimentaire dans les divers pays de la région. Elle fera l'objet de discussion à la réunion des experts nationaux et internationaux prévue pour décembre 1974. Ceci est une activité conjointe CEAO/ONUDI.

2.7. Population

A. Projets et activités continus.

2.7.1. Des services consultatifs aux gouvernements et un soutien aux programmes de coopération technique des Nations Unies sont fournis principalement pour renforcer les systèmes d'enregistrement de l'état civil et pour organiser des recensements de population et des enquêtes modèles.

2.7.2. En 1974, les études démographiques suivantes seront complétées:

- (a) Caractéristiques démographiques de la jeunesse en République Arabe Syrienne (en coopération avec le FISE);
- (b) Etude comparative de natalité à l'hôpital de Baabda et à la maternité française de Beyrouth (Liban);
- (c) Migrations intra-régionales.

/...

2.7.3. "Bulletin démographique" de la CEA0. Les numéros 7 et 8 paraîtront en 1974.

2.7.4. Projet de recherche régionale et enquête - pilote. Les activités suivantes sont entreprises au titre de cette rubrique:

- (a) Enquête sur la mortalité infantile dans la ville de Damas (sera complétée en 1974);
- (b) Enquête sur la mortalité infantile à Beyrouth (sera complétée en 1975);
- (c) Migration interne au Liban;
- (d) Enquête socio-démographique à Sana'a; et
- (e) Enquête socio-démographique dans cinq villes d'Oman.

B. Projets et activités spéciaux.

2.7.5. Réunion d'un groupe d'experts sur les migrations internes. Cette réunion se tiendra à Beyrouth en décembre 1974.

2.8. Administration et finances publique

A. Projets et activités continus.

2.8.1. Un soutien aux programmes de coopération technique des Nations Unies est fourni à tous les projets exécutés dans les pays de la région.

B. Projets et activités spéciaux.

2.8.2. Le travail nécessaire est entrepris en 1974 pour un éventuel séminaire sur les ordinateurs, projeté pour 1975.

2.9. Science et technique

A. Projets et activités continus.

2.9.1. Des efforts seront faits pour fournir des services consultatifs et un soutien aux gouvernements et aux projets opérationnels dans la région.

B. Projets et activités spéciaux.

2.9.2. La CEA0 suivra de près avec les gouvernements des pays de la région l'application de la science et de la technique au développement, afin de déterminer leur intérêt dans le plan d'action régional.

/...

2.10. Développement social

A. Projets et activités continus.

2.10.1. Des services consultatifs et un soutien sont fournis respectivement aux gouvernements et aux projets opérationnels concernant le développement social dans la région.

B. Projets et activités spéciaux.

2.10.2. Des travaux préliminaires sont en cours sur le rôle de la femme dans le développement national, en préparation pour le séminaire qui doit se tenir en 1975 sur ce sujet.

2.11. Commerce

A. Projets et activités continus.

2.11.1. Examen et évaluation des faits nouveaux dans le secteur extérieur. Des indicateurs applicables au niveau et à la structure du commerce et des paiements globaux des pays de la CEA0 seront mis à jour.

2.11.2. Examen et évaluation des faits nouveaux dans le domaine de l'expansion du commerce et de l'intégration économique.

2.11.3. Des services consultatifs aux gouvernements et aux organisations régionales inter gouvernementales et un soutien aux activités de coopération technique des Nations Unies, sont fournis.

2.12. Transports

A. Projets et activités continus.

2.12.1. Des services consultatifs sur les transports seront fournis aux gouvernements des pays de la région à partir de juillet 1974 pour les aider, sur leur demande, à améliorer l'efficacité de leurs systèmes de transport.

B. Projets et activités spéciaux.

2.12.2. Une enquête sur les problèmes de transport dans la région de la CEA0 sera complétée avant la fin de 1974.

/...

CHAPITRE III

Le programme de travail pour 1975

3.1. La classification du programme proposée ci-après est compatible avec le système de budget-programme de l'ONU et avec la classification dont font usage les institutions spécialisées dans leurs comptes rendus au Conseil économique et social. Les secteurs suivants sont suggérés en tant que propositions prioritaires (groupe A: priorité 1; groupe B: priorité 2) pour examen et approbation par les Etats membres. Un tel programme ne peut être exécuté que si des ressources financières sont disponibles et si le personnel peut être recruté à temps.

3.2. Organes directeurs

On anticipe pour la Commission des sessions annuelles, qui se tiendront en 1955 et chaque année qui suit et pour lesquelles des ressources adéquates devront être prévues.

Le mandat de la Commission l'autorise à constituer des organes subsidiaires, si elle le juge approprié, après en avoir discuté avec toute institution spécialisée opérant dans le même domaine général, et avec l'approbation du Conseil économique et social. Dans le but de planifier le travail dont est chargé le secrétariat, il est supposé qu'un certain nombre d'organes subsidiaires pourraient éventuellement être constitués à la deuxième session de la Commission requérant un service adéquat, à partir de 1975.

3.3. Direction exécutive et administration

La direction générale du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie occidentale est assurée par le cabinet du Secrétaire exécutif. Cette catégorie de programme concerne les efforts du Secrétaire exécutif et de son personnel immédiat qui doivent être consacrés à la mise en oeuvre de la politique décidée par les Etats membres de la Commission, au contrôle et à la direction du personnel, et

/...

à la gestion efficace des ressources mises à la disposition de la Commission

Les objectifs du programme sont:

- fournir l'interprétation des politiques qui conviennent et la direction qu'il faut pour porter au maximum la contribution de chaque programme de la CEAO;
- coordonner, guider et répartir le travail à faire suivant chaque programme du ressort de la CEAO;
- suivre de près les faits économiques et sociaux importants dans la région;
- assurer l'utilisation effective et efficace des ressources mises à la disposition de la CEAO;
- coordonner les activités du secrétariat de la CEAO avec celles des autres organes des Nations Unies et des institutions spécialisées, et maintenir des relations étroites avec les gouvernements prenant part au travail de la Commission.

Ressources requises: Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur;
72 mois de travail

3.4. Activités organiques

3.4.1. Activités continues

Cette catégorie de programme embrasse:

- les activités visant à se tenir au courant des faits nouveaux dans les pays de la région, dans les domaines qui relèvent de la compétence de la Commission;
- les rapports adressés au Siège de l'ONU sur divers sujets, à la demande du Secrétaire Général, donnant suite aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social;
- les services consultatifs à rendre, sur leur demande, aux gouvernements des Etats membres;
- le soutien aux activités opérationnelles entreprises dans les pays par les institutions spécialisées du système des Nations Unies.

/...

Ressources requises: Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur;
192 mois de travail

3.4.2. Projets et études spéciaux

1. Priorité A

a) Agriculture.

Le programme de travail en agriculture sera exécuté en coopération étroite avec la FAO. La création d'une Division mixte CEAO/FAO est à l'étude.

3.4.2.1. Mise en valeur des ressources hydrauliques

Justification. La rareté ou la disponibilité limitée en eau est un obstacle majeur au développement qui confronte, à divers degrés, tous les pays d'Asie Occidentale. Des ressources hydrauliques accrues et un usage plus efficace de l'eau sont une nécessité préalable à tout développement futur des secteurs agricole et industriel. C'est aussi une nécessité pour la croissance rapide des centres urbains.

Au cours des deux décennies passées, la plupart des pays de la région ont fait des efforts considérables, mais fragmentaires, pour mettre en valeur leurs ressources hydrauliques. Une approche d'ensemble de la planification et de la mise en valeur des ressources hydrauliques a fait défaut. Partout dans le monde, se manifestent une prise de conscience et un souci accru devant les problèmes de l'eau. Il s'avère évident qu'à moins d'une action urgente et importante dans ce domaine, la région aura à faire face dans un avenir assez proche à une sérieuse pénurie d'eau, sans que le potentiel de la région soit entièrement mis en valeur.

Objectifs. Le projet proposé étudierait les aspects suivants:

- (a) Projections de la demande en eau pour l'agriculture, l'industrie et l'usage humain dans tous les pays de la région jusqu'à l'an 1990;
- (b) Inventaire des disponibilités présentes et prévisibles en eau de surface et en eau souterraine (y compris leur qualité), et mise en valeur planifiée des ressources hydrauliques par des techniques non-conventionnelles (installations de dessalement). Perspectives pour les disponibilités en eau dans les années 1990.

/...

(a) Moyens de surmonter la pénurie d'eau en 1990:

- moyens d'utiliser l'eau dans le secteur agricole d'une manière plus efficace;
- utilisation de l'eau à des fins multiples (par recyclage de l'eau et à travers des complexes agro-industriels);
- apports possibles (approche technico-économique) des techniques nouvelles;
- contributions possibles de la coopération régionale et sous-régionale pour surmonter la pénurie d'eau;
- opportunité et utilité de la création d'un Centre de mise en valeur des ressources hydrauliques pour l'Asie Occidentale;
- indication d'un ordre de grandeur et de priorités pour les investissements qui seraient nécessaires pour venir à bout du problème, en utilisant des méthodes conventionnelles et non-conventionnelles.

Durée. Un an (achèvement fin 1975).

<u>Ressources requises.</u> Administrateurs	:	48 h/m
Consultants:	:	6 h/m
Assistants de Recherche	:	24 h/m
Voyage	:	\$4.400

Remarques: Certains éléments du projet seront utilisés en tant que contributions à la Conférence mondiale de l'eau, qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine) en 1977, et au Symposium Régional projeté pour la fin 1975.

3.4.2.2. Stimulants pour accélérer la production des céréales et du bétail; approche à court-terme pour la résorption du déficit alimentaire

Justification. Les perspectives de l'approvisionnement mondial en céréales et en viande de boucherie ne sont pas très encourageantes. En dépit de succès remarquables mais limités dans certains pays de la région, le progrès dans la production céréalière et du bétail, dont dépendent les moyens d'existence du plus gros de la population rurale, a été minime et décourageant. En Asie Occidentale, la production alimentaire en général n'a pas augmenté avec assez de rapidité pour faire face à l'expansion démographique et à l'accroissement de la demande résultant de la hausse des revenus par habitant. La région est d'ores et déjà une grande importatrice de produits alimentaires, et le déficit alimentaire ne peut que s'aggraver régulièrement à l'avenir.

/...

Plusieurs facteurs contribuent au présent état de choses, qui ne peut être redressé qu'au moyen d'un programme à long terme. Cependant, des résultats immédiats peuvent être obtenus en fournissant aux agriculteurs des stimulants plus adéquats. Jusqu'ici, on a prêté peu d'attention dans les pays de la région, à l'emploi de tels stimulants dans le cadre des politiques agricoles.

Objectifs. Le projet proposé consiste dans l'étude de la possibilité d'appliquer des stimulants pouvant avoir un effet positif à court terme sur la production du secteur céréales-bétail, en établissant un rapport approprié entre blé et orge, entre céréales et autres cultures marchandes, entre céréales et cultures de fourrage, et entre cultures de fourrage, viande et lait.

L'étude:

- serait conduite sur une base nationale menant à une synthèse régionale;
- recueillerait et évaluerait les données mises à jour sur la production de fourrage et sur les ressources en bétail, ainsi que les plans et les potentiels pour le développement de l'industrie céréales et du bétail;
- tenterait d'estimer le déficit actuel et futur dans la région en céréales et en bétail.

Le but principal de l'étude serait d'indiquer aux gouvernements des pays de la région les différentes politiques possibles pour accélérer à court terme le développement de leurs secteurs céréales-bétail.

Durée. Un an (achèvement en 1975).

Ressources requises: Administrateurs : 24 h/m
Assistants de Recherche : 18 h/m
Voyages : \$3.500
3 ateliers (2-3 jours chacun) au niveau national ou sous-régional.

Remarques. (a) Les conclusions de l'étude pourraient être discutées à la réunion de la Commission de la FAO pour le Proche-Orient sur la production animale et la santé, projetée pour le début de 1976.

/...

- (b) Ce projet peut être considéré comme une première phase (solution à court terme aux fins d'enrayer le déficit alimentaire) d'un projet plus vaste pour 1976 et les années suivantes, sur l'accroissement de la production alimentaire.

3.4.2.3. Application de l'approche du développement rural intégré aux zones agricoles et aux zones de projets

Justification. Le développement rural intégré, en tant qu'approche au développement des zones rurales, a pris de l'importance dans la région. Face au problème d'un chômage et d'un sous-emploi rural croissant, et devant les fortes aspirations de la population rurale à participer à la construction nationale, une nouvelle stratégie a été conçue pour aider les communautés rurales à échapper à la stagnation économique. L'approche vise à tracer des lignes de conduite pour l'intégration de la réorganisation rurale et de l'accroissement de la productivité. Jusqu'ici, les efforts ont porté surtout sur la stratégie et l'action au niveau national, et l'on a assez peu fait attention à l'application de cette approche à des zones agricoles spécifiques ou à des zones de projet. Les mesures d'accroissement de la productivité, intégrées avec un programme concret de réorganisation rurale (système foncier, crédit, urbanisation des techniques et commercialisation) et graduellement complétées par des éléments tels qu'innovations techniques, développement des moyens de production, traitement des produits, etc. forment le noyau de l'approche à appliquer à des zones spécifiques et à des zones de projet, comme par exemple le projet de l'Euphrate (République Arabe Syrienne), l'un des plus grands projets d'irrigation en Iraq, le projet d'Al-Hassa (Arabie Séoudite), le projet de Wadi Zabid au Yémen, le projet du Ghor en Jordanie, etc.

Objectifs.

1. Renanuer et évaluer les stratégies et les efforts de développement rural intégré au niveau national.
2. Examiner et évaluer la situation socio-économique des agriculteurs dans certaines zones urbaines de la région de la CEA0.

/...

3. Formuler une stratégie pour le développement rural intégré des zones de projets et tracer un plan pour la mise en oeuvre de la stratégie.

4. Etudier les problèmes institutionnels du développement rural intégré, y compris les rapports entre les projets et les institutions nationales.

5. Aider à la mise en oeuvre de la stratégie proposée pour les zones de projets.

Durée. Première étape (objectifs 1 à 4) : un an (1975)

Seconde étape (objectif 5) : six mois (1976)

Resources requises. Administrateurs : 36 h/m

Assistants de Recherche : 24 h/m

Voyages : \$2.200

Remarques. Cette approche sera appliquée en étroite collaboration avec l'Office Régional de la FAO pour le Proche-Orient, qui exécute un programme de développement rural intégré au niveau national.

b) Industrie

Le programme de travail relatif à l'industrie sera exécuté en coopération étroite avec l'ONUDI. La création d'une Division mixte CEAO/ONUDI est à l'étude.

3.4.2.4. Développement de l'industrie des engrais

Justification. La production alimentaire n'a pas réussi à marcher de pair avec la demande mondiale et, dans plusieurs pays en voie de développement, la faiblesse des niveaux de consommation et des standards alimentaires a affecté leur croissance économique. Pour redresser cette situation un moyen essentiel serait d'augmenter la production des engrais. La consommation mondiale projetée d'engrais serait, en 1980, le double de celle de 1970 pour les pays développés, et le triple pour les pays en voie de développement.

/...

Objectifs. En vue d'aider les pays de la région à faire face au besoin d'une plus grande production d'engrais, la CEMO consacrera en 1975 une bonne partie de son programme industriel à l'évaluation, à la promotion et à la commercialisation du potentiel de production d'engrais dans la région.

A cette fin, la CEMO:

(a) mènera une enquête sur le potentiel de production de l'industrie des engrais dans les pays de la région, par rapport à la demande actuelle et future sur les marchés mondiaux (à la lumière de l'exposé conjoint FAO/ONUDI sur les fertilisants à la troisième Conférence des Etats arabes sur le développement industriel, tenue à Tripoli en Avril 1974);

(b) organisera une réunion de consultation et de planification avec les représentants des Etats Membres, des organisations gouvernementales et inter-gouvernementales de la région s'occupant de développement industriel, et l'ONUDI (ou le groupe technique consultatif de l'industrie des engrais FAO/ONUDI - s'il est constitué) afin de passer en revue l'état de l'industrie des engrais, son expansion future et la rationalisation et la coordination du potentiel de production de la région.

On espère que ces efforts permettront de définir un plan d'action pour guider le développement futur de l'industrie des engrais dans la région.

Durée. Un an (achèvement fin 1975)

<u>Resources requises.</u> Administrateurs	: 24 h/n
Consultants	: 6 h/n
Assistants de Recherche	: 12 h/n
Voyages	: \$1.300

3.4.2.5. Développement de l'infrastructure industrielle: formation de la main-d'oeuvre

Justification. Parler de disponibilité de capital et d'utilisation des ressources naturelles pour le développement industriel, là où fait défaut un

/...

personnel convenablement formé et spécialisé, serait négliger de voir une entrave sérieuse à ce développement. Le manque de personnel qualifié dans la région de la CEA0 est aggravé par le mauvais emploi des compétences existantes dans la gestion des ressources humaines et matérielles. A moins d'être promptement et effectivement abordé, ce problème ne peut que devenir progressivement plus aigu avec les progrès de l'industrialisation dans les pays de la région, résultant d'un afflux croissant de capital et de son utilisation dans des projets de développement.

L'ampleur et l'urgence du problème, ainsi que les écarts importants entre les pays de la région dans la disponibilité de personnel qualifié, dictent une attaque régionale globale de ce problème plutôt qu'une méthode partielle, pays par pays. La CEA0 se propose donc de rechercher les possibilités de coopération dans le domaine de la formation industrielle entre les pays de la région, ou un certain nombre d'entre eux, en liaison avec les activités des organisations gouvernementales et inter-gouvernementales dans la région et avec celles de l'ONUDI, du PNUD et d'autres organismes de l'ONU.

Objectifs. A cette fin, la CEA0:

(a) mènera une enquête préliminaire sur les centres de formation industrielle et sur les possibilités dans la région;

(b) entreprendra, à la lumière de ces conclusions, des consultations avec les gouvernements et les organisations intéressées de la région;

(c) convoquera une réunion de planification et d'avancement à laquelle assisteront des experts dans ce domaine, des représentants des gouvernements, des représentants des organisations gouvernementales et inter-gouvernementales s'occupant d'industrie et de promotion industrielle, et des représentants de l'ONUDI et du PNUD, afin d'arrêter une approche coordonnée concernant les besoins de la région en formation industrielle et de convenir des arrangements institutionnels spécifiques et appropriés pour faire face à ces besoins;

Durée. Un an (achèvement fin 1975)

<u>Ressources requises:</u> Administrateurs	:	12 h/n
Assistants de Recherche	:	6 h/n
Voyages	:	\$3,700

c) Ressources naturelles et énergie

3.4.2.6. Stratégie d'action sur les diverses utilisations possibles du pétrole

Justification. Les pays de la région sont dotés d'une part substantielle des réserves mondiales de pétrole, lequel à l'heure actuelle, est surtout

/...

consommé comme combustible. Ce mode de consommation ne représente pas la valeur économique maximale du pétrole, qui peut être utilisé à des fins plus rémunératrices. Le pétrole peut être transformé en engrais, en produits pétrochimiques, en protéine synthétique, en produits pharmaceutiques, etc. D'ailleurs, à long terme, l'importance économique du pétrole en tant que combustible risque de décroître. En effet, le monde occidental est déjà engagé dans un effort majeur de recherche pour découvrir d'autres sources d'énergie, particulièrement depuis la récente crise du pétrole. Il est d'une importance cruciale pour les pays de la CEA0, riches en pétrole, d'envisager une stratégie destinée à encourager la transformation en quantités croissantes du pétrole "matière première" en produits autres que le combustible et que les gouvernements de ces pays, participent pleinement à la création et à l'expansion de ces industries dans la région de la CEA0 comme dans d'autres régions du monde.

Objectifs.

1. Evaluer les usages finaux actuels du pétrole dans le monde (par régions).
2. Evaluer les perspectives à moyen et long terme d'utilisation du pétrole en tant que matière première pour le développement industriel et agricole (utilisations autres qu'en tant que combustible) dans la région de la CEA0 et les autres régions du monde.
3. Définir et étudier les moyens de mettre en oeuvre une stratégie destinée à encourager l'utilisation du pétrole comme "matière première" pour le développement industriel et agricole (utilisation du pétrole à usage final et optimal).
4. Etudier les possibilités de créer de telles industries dans la région et des entreprises conjointes dans ce domaine dans d'autres pays développés ou en voie de développement, etc., et les moyens de participer au développement de ces industries et à l'action de coordination requise.

Durée. En 1975 . 1ère phase (objectifs 1,2 et 3)

En 1976 . 2ème phase (objectif 4)

Ressources requises. Administrateurs : 30 h/n
Assistants de Recherche : 24 h/n
Voyages : \$3.700

/...

3.4.2.7. Coopération régionale dans la mise en valeur des ressources minérales.

Justification. Dans leurs efforts pour diversifier leurs économies, les gouvernements de la région n'ont pas encore pleinement profité du potentiel résultant de la mise en valeur de leurs ressources minérales. L'approche fragmentaire actuellement appliquée à la prospection minérale a énormément à gagner d'une approche régionale intégrée et générale. Il est en effet nécessaire de procéder à l'exploitation minérale en utilisant les techniques les plus modernes de photogéologie, de géophysique, de géochimie et autres, de tâcher d'établir ou de renforcer l'infrastructure des services nationaux et régionaux correspondants et d'accélérer le processus de formation dans les domaines requis.

Objectifs.

1. Etudier la situation relative à la mise en valeur des ressources minérales dans les pays de la région.
2. Aider à l'amélioration des codes miniers ou de la législation pertinente, et à la création d'un cadre institutionnel pour la mise en valeur des ressources minérales.
3. Etudier les possibilités de coopération régionale, particulièrement par la création d'un Institut de mise en valeur des ressources minérales régionales. La formation d'un personnel technique local et la participation à la mise en valeur des ressources minérales, par le truchement d'une cartographie de base et d'une prospection systématique, seraient parmi les objectifs majeurs de l'Institut.

Durée: Un an (1975)

Ressources requises:

Administrateurs	: 18 h/m
Consultants	: 6 h/m
Assistants de recherche	: 12 h/m
Voyages	: \$ 3.700

Remarques. La coopération de la Division des ressources naturelles et du transport (Nations Unies, New York) sera recherchée. La CEA0 continuera à contribuer à ce projet dans les années suivantes. /...

e) Finances et administration publique

3.4.2.8. Programme de formation dans les finances publiques et l'administration du développement.

Justification. Le manque de cadres convenablement spécialisés en finances publiques dans la République démocratique populaire du Yemen, dans le Sultanat d'Oman et dans la République arabe du Yemen semble avoir été une entrave sérieuse au fonctionnement de la machine gouvernementale et à la mise en oeuvre des programmes publics. La nature actuelle des institutions fiscales et financières nécessite des efforts réels pour promouvoir une meilleure formation des fonctionnaires de haut rang, aussi bien que des cadres inférieurs, responsables des finances publiques.

Contrairement à la formation des fonctionnaires supérieurs, qui pourrait plus facilement être organisée à Beyrouth, la formation des cadres inférieurs serait mieux réalisée par des programmes dans les pays mêmes, façonnés de manière à répondre aux besoins locaux. Des consultations avec les gouvernements intéressés détermineront les problèmes les plus urgents à aborder dans ces programmes locaux. Ces programmes s'attacheront davantage, aux activités d'estimation qui contribuent à l'application des décisions prises, c'est-à-dire à la levée et à l'administration des impôts, à l'exécution du budget, à la comptabilité de l'administration et des entreprises publiques, et à la vérification des comptes.

Objectifs. Le projet proposé:

- comporterait un stage de formation qui se tiendrait à Beyrouth en 1975, dans le contexte des programmes de formation amorçés en 1973 et visant essentiellement les fonctionnaires de haut rang occupant dans leurs pays respectifs des postes de responsabilité. Ces programmes de formation comprennent des cours qui (a) mettent l'accent sur l'essentiel des différents sujets proposés dans le programme en vue de donner aux participants une connaissance étendue des finances publiques et de leur relation avec d'autres disciplines; (b) développent les connaissances des participants dans les domaines ayant un rapport direct avec leur travail; (c) soulignent les aspects pratiques de la formation, sans perdre de vue son aspect théorique;
- comporterait des programmes de formation qui se tiendraient dans les pays intéressés et qui seraient consacrés aux aspects concrets des lacunes du personnel spécialisé, telles qu'elles sont ressenties par les gouvernements, aux échelons inférieurs de la machine administrative. Des consultations avec les gouvernements détermineront les secteurs où l'accent devra être mis dans chaque programme de formation locale.

/...

Remarques.

(a) Les programmes de formation sont conçus en tant qu'activité continue de la CEAO jusqu'au moment où un cadre administratif adéquat, en nombre comme en qualité, aura été constitué dans les pays concernés.

(b) Le Project régional pour les finances publiques et l'administration (PROPFAD), décentralisé à la CEAO, sera responsable de ce programme de formation tant que dureront son mandat et le financement actuel par le Programme ordinaire de l'ONU.

3.4.2.9. Ressources financières régionales perspectives et utilisations.

Justification: Par suite des événements qui ont récemment modifié la situation pétrolière mondiale, les pays producteurs de pétrole de la région de la CEAO peuvent attendre de vastes revenus de leurs exportations de pétrole. L'utilisation de ces grandes ressources pose certains problèmes graves, tant à l'intérieur que hors de la région. Il est donc d'une importance cruciale que ces ressources financières soient utilisées à des fins productives, avec l'aide d'institutions nationales et régionales existantes ou à créer et en association avec les institutions financières internationales, afin de promouvoir un développement plus rapide des pays de l'Asie Occidentale, ainsi que d'autres pays arabes et pays en voie de développement, dans le cadre d'un ordre économique et d'un système monétaire internationaux stables.

Objectifs.

1. évaluer les perspectives d'accumulation des ressources financières dans la région pendant les 10 à 15 années qui viennent, en tenant compte des études existantes et de nouvelles études possibles.

2. étudier les diverses utilisations éventuelles des ressources financières régionales dans la région de la CEAO, à la lumière des possibilités d'investissement dans les pays de la région, qu'il s'agisse des pays à capital excédentaire ou déficitaire, ainsi que l'utilisation des fonds excédentaires dans d'autres pays arabes, dans les pays en voie de développement et dans les pays industrialisés;

3. rechercher les voies appropriées, pour une utilisation efficace de ces ressources financières, par une étude détaillée des institutions financières existantes nationales, régionales et internationales, et en cherchant les moyens de renforcer la coopération et la coordination de leurs activités, et de créer de nouvelles institutions le cas échéant.

Durée: Un an; (achèvement en 1975).

Ressources requises: Administrateurs : 24 h/m
Consultants : 6 h/n
Assistants de recherche: 12 h/m
Voyages : \$ 1.200

/...

e) Développement économique

3.4.3.0 Coopération avec les institutions existantes dans la région.

Justification. La coopération régionale a souvent été reconnue comme un élément stratégique du développement des pays de la région. Toutes les possibilités n'ont pas encore été explorées et il reste beaucoup d'efforts coopératifs à faire pour mieux utiliser les mécanismes existants, pour tirer avantage des complémentarités régionales et pour s'assurer des économies d'échelle pour investissement productif.

L'esprit de coopération est très éveillé dans la région. L'Organisation des Nations Unies (y compris la CEMO) n'est pas seule à s'occuper activement du développement économique et social de la région; beaucoup d'organisations inter-gouvernementales ou non-gouvernementales s'y consacrent également.

Dans une situation pareille, il est de la plus haute importance de coordonner les activités, en vue de parvenir à un usage maximum de ressources rares et d'éviter chaque fois que possible la duplication et le chevauchement des efforts dans la région.

Objectifs: Le projet proposé incluerait:

- la préparation d'un registre mis à jour de toutes les organisations et institutions existantes (locales, sous-régionales et régionales, aussi bien qu'inter-gouvernementales et non-gouvernementales, certaines d'entre elles établies hors de la juridiction territoriale de la CEMO) engagées ou intéressées dans les activités de développement économique et social de la région.
- Une étude des plus importantes parmi ces organisations et institutions, au point de vue de leurs buts et objectifs, de leur organisation et de leurs fonctions, de leurs liens institutionnels avec d'autres organismes, etc.
- Une analyse du programme de travail de ces organisations et institutions en vue de:
 - a) les aider et les renforcer dans l'exécution de leur tâche;
 - b) créer de nouvelles institutions et facilités là où c'est justifié;
 - c) entreprendre des programmes d'action conjoints, avec la participation de la CEMO.

/...

Durée: Un an (1975)

Ressources requises: Administrateurs : 12 h/m
Assistants de recherche: 6 h/m
Voyages : \$ 4.100

3.4.3.1. Création d'un Centre de documentation à la CEAO

Justification. Il est certain que la recherche scientifique peut être un instrument des plus efficaces pour promouvoir le progrès économique et social dans les pays de la région. Un sérieux handicap à l'application de la recherche à la solution des problèmes de développement de la région tient aux difficultés d'accès à l'information pertinente. L'information socio-économique sur les pays de l'Asie Occidentale n'est pas seulement déficiente quant à son champ d'application et à sa qualité, mais, ce qui est peut-être plus grave, elle est souvent d'un accès difficile aux chercheurs, qu'il s'agisse d'universitaires, de fonctionnaires publics ou d'experts internationaux. Dans un sens plus général, la question de l'accès à l'information englobe celle de l'accès aux résultats de la recherche théorique et appliquée qui est poursuivie dans d'autres parties du monde et qui pourrait ou devrait être utilisée, dans la solution des problèmes de la région. La CEAO, grâce aux liens qu'elle a avec les pays de la région, avec les institutions de recherche universitaires ou privées, et avec la communauté internationale en général, est en position de prendre l'initiative à cet égard et de créer un Centre de documentation à l'appui des activités de recherche sur les problèmes de la région et à l'intention de tous ceux que concerne la promotion du développement en Asie Occidentale.

Objectifs: Le projet proposé :

- impliquerait le rassemblement, la classification et l'accumulation de types choisis de renseignements et de documents qui pourraient servir à favoriser une meilleure compréhension des problèmes de la région et contribuer à leur solution satisfaisante (y compris les données de base, les travaux de référence et les résultats de recherche théorique ou appliquée émanant de sources internationales, publiques et privées situées à l'intérieur ou à l'extérieur de la région);
- fournirait une variété de services (y compris des abrégés de recherche, des bibliographies, des copies, etc...) fondés sur la collection de documentation du Centre, et mettrait les ressources de ce dernier à la disposition d'un public choisi, mais universel.
- autant que possible, rendrait la documentation du Centre disponible en arabe, en anglais et en français.

/...

Durée: Un an. (achèvement de la première phase à la fin de 1975.

Ressources requises: Administrateurs : 12 h/m

Voyages : \$ 2.800

Remarques. Les objectifs du projet seraient réalisés sur une période de plusieurs années, se prolongeant jusqu'en 1980, la première phase, comportant les activités préparatoires, à la création du centre, étant fixée à 1975.

3.4.3.2. Coopération régionale pour la promotion du tourisme.

Justification. Les efforts de coopération économique entre les pays de la région ont principalement porté jusqu'à présent sur les domaines traditionnels du commerce et de l'industrie. Pour diverses raisons, ces efforts n'ont donné que des succès limités. Il faut donc les intensifier afin de parvenir à des arrangements plus efficaces, mais aussi explorer d'autres domaines de coopération. A cet égard, un domaine qui semble prometteur est le tourisme. Celui-ci n'a été d'une importance économique réelle que pour un ou deux pays seulement de la région (le Liban et, à un moindre degré, la Jordanie), et son plein potentiel dans ces deux pays et dans le reste de la région attend d'être exploré et exploité. Le meilleur moyen de tirer profit de ce potentiel est sans doute une coopération étroite entre les pays intéressés, étant donné la richesse et la variété des sites touristiques dont la région est dotée, et l'existence d'autres complémentarités dans ce domaine (esprit d'entreprise, finances).

Avec le concours d'organismes internationaux, nationaux et régionaux (publics ou privés) s'occupant de tourisme, les efforts de la CEAO pourraient être utilement dirigés vers une aide aux pays de la région pour déterminer les possibilités et suggérer les modalités de coopération et d'investissement (fournissant un ensemble de services touristiques), et pour aider à obtenir l'approbation et l'action générales nécessaires. On pourrait commencer dans ce sens par la Jordanie, le Liban et la République Arabe Syrienne. L'Iraq pourrait être ajouté plus tard, pour former, avec ces trois pays, une sous-région touristique plus étendue. Par surcroît, les possibilités de coopération dans le domaine du tourisme seraient explorées dans d'autres pays de la région, particulièrement entre la République démocratique populaire du Yemen et la République arabe du Yemen.

Objectifs. Le projet proposé:

- étudierait la situation présente du tourisme dans la région, principalement du point de vue de la coopération;
- formulerait des propositions d'action pour les secteurs de coopération les plus prometteurs, et indiquerait les études de faisabilité à entreprendre qui pourraient éventuellement conduire à des investissements effectifs;

/...

- définirait les modalités de coopération et les moyens de financement les plus appropriés, en s'attachant notamment aux possibilités d'entreprises communes intéressant des pays déterminés et basées sur une analyse du coût/profit social, compte tenu du coût alternatif des investissements touristiques.

Durée: Un an (à achever fin 1975)

Ressources requises:

Administrateurs	:	12 h/m
Consultants	:	6 h/m
Assistants de recherche	:	24 h/m
Voyages	:	\$ 400

3.4.3.3. Le problème de l'exode des compétences: causes, conséquences et remèdes

Justification. Parmi les handicaps les plus sérieux à l'accélération du progrès économique et social dans les pays de l'Asie Occidentale figure une inadaptation des compétences humaines qui se retrouve dans tous les aspects de la vie. Il n'est peut-être pas exagéré de dire que ce qui manque le plus dans la région, c'est un personnel qualifié et compétent. Cette lacune se fera de plus en plus sentir à mesure que les économies et les ressources en devises étrangères s'accroissent rapidement dans la région, à la suite de la récente crise du pétrole.

Le problème des compétences en général tient sans doute à l'état actuel de développement de la région, mais le départ continu des personnes compétentes vers des pays extérieurs à la région, dit "exode des compétences", a eu à cet égard un effet préjudiciable. La situation actuelle de la région exige que quelque chose soit fait pour remédier à cet état de choses. La CEA0 pourrait et devrait prendre l'initiative d'étudier les causes et les conséquences de cet "exode des compétences", et mettre au point un programme destiné à en diminuer l'intensité et, si possible, à renverser la tendance à l'avenir.

Objectifs. Le projet proposé :

- comprendrait une étude sur la situation présente, en s'attachant particulièrement à une information d'ensemble sur les titres académiques, les occupations, les motivations qui provoquent l'émigration ou la résidence à l'étranger, etc., des ressortissants des pays d'Asie Occidentale qui travaillent et résident à l'étranger, et comparerait les résultats de cette étude avec le genre de capacités et de talents demandés dans la région;

/...

- examinerait les causes de la migration des compétences et des talents vers l'extérieur et formulerait des propositions orientées sur une politique déterminée, en vue de réduire et finalement d'inverser la tendance;
- chercherait les moyens d'utiliser les services des arabes résidant à l'étranger pour servir la cause du développement dans la région.

Durée: Un an (achèvement fin 1975).

Ressources requises: Administrateurs : 12 h/m
Consultants : 4 h/m
Assistants de recherche: 12 h/m
Voyages : \$ 500

f) Développement social

3.4.3.4. Facteurs sociaux de la productivité

Justification. La productivité en agriculture, dans l'industrie, et dans d'autres secteurs, n'atteint que des niveaux sous-potentiels dans toute la région de la CEMO. Cette faible productivité dans les divers secteurs est dans une large mesure, associée aux divers facteurs humains et sociaux qui, dans certains cas, retardent le progrès. L'accueil favorable à de nouvelles techniques, à des méthodes et à des instruments de développement, est étroitement lié aux valeurs humaines et sociales; il en est particulièrement ainsi dans des secteurs comme l'agriculture, où la production dépend surtout de l'initiative privée. Les mesures destinées à accroître la productivité ont été souvent appliquées sans considération suffisante pour l'impact possible sur l'environnement social, ce qui a très souvent abouti à des résultats marginaux. Le processus de modernisation et les changements sociaux, aussi bien que la croissance économique, sont directement apparentés aux attitudes et valeurs sociales.

Objectifs. Le projet serait composé des éléments suivants:

- a) identification des facteurs sociaux qui retardent l'accroissement de la productivité dans certains secteurs socio-économiques, notamment dans l'agriculture et l'industrie.
- b) identification des facteurs culturels et sociaux traditionnels qui ont eu une influence positive sur le progrès, notamment dans l'agriculture et l'industrie.

/...

- c) examen des politiques en vigueur dans ce domaine.
- d) formulation de recommandations pour des politiques sociales appropriées visant à augmenter la productivité.

Durée: Un an (achèvement fin 1975).

Ressources requises:

Administrateurs	:	24 h/m
Consultants	:	3 h/n
Assistants de recherche	:	12 h/n
Voyages	:	\$ 1.300

3.4.3.5. Taudis urbains

Justification. Les habitats humains marginaux (taudis et bidonvilles) réunissent dans plusieurs villes de la région, une bonne proportion de la population urbaine totale. On peut présuner, compte tenu des caractéristiques démographiques types de ces habitats, que la population des taudis suivra une croissance excessive. Si l'approche actuelle ne change pas, ces habitats humains marginaux risquent donc de devenir un élément dominant dans le schéma urbain, les conditions de vie et le milieu humain de certaines grandes villes, tandis que les inégalités intra-urbaines ne feront que s'accroître.

Objectifs. Le projet proposé serait composé des éléments suivants:

- a) localisation des habitats urbains marginaux dans certains pays de la région;
- b) analyse des facteurs menant à la formation de ces habitats;
- c) prévisions de croissance de ces habitats par rapport à la population urbaine totale, les politiques actuelles étant supposées inchangées;
- d) examen des approches actuellement utilisées pour la solution du problème des habitats urbains marginaux;
- e) élaboration, sur la base des éléments précédents, de nouvelles approches possibles de développement, de programmes et de recommandations de politique pour l'amélioration des habitats urbains marginaux, y compris les besoins en investissements.

Durée: Un an. (achèvement fin 1975).

Ressources requises:

Administrateurs	:	36 h/n
Consultants	:	3 h/n
Assistants de recherche	:	18 h/n
Voyages	:	\$ 550

/...

Remarques. Les éléments du projet serviront de préparation à une Conférence régionale de la CEA0 sur les établissements humains, qui sera tenue au début de 1976, elle-même en préparation de la Conférence - Exposition des Nations Unies sur les établissements humains, qui doit se tenir à Vancouver (Canada) du 31 mai au 11 juin 1976.

3.4.3.6. Les Enfants et les Jeunes dans le développement national

Justification. Les enfants et les jeunes constituent dans presque tous les pays de la CEA0 près de cinquante pour cent de la population totale. Bien que de gros progrès aient été faits avec la création de certains services pour les enfants, nulle part une politique ni un plan général de développement à long terme n'a été formulé pour la formation des générations adultes de demain. La jeune génération actuelle pose aux planificateurs du développement un grand nombre de problèmes demandant attention et solution. Le chômage croissant des jeunes, le développement de la scolarisation, la présence d'une jeunesse instruite de façon marginale qui provoque des taux élevés de déchet scolaire ou qui en résulte, les possibilités limitées d'instruction et de formation pratiques complémentaires, ainsi que le besoin d'une intégration sociale de groupes spéciaux tels que les jeunes délinquants, les handicapés, etc. sont autant de problèmes majeurs auxquels doivent faire face les responsables politiques d'aujourd'hui.

Objectifs: Le projet sera composé des éléments suivants:

- a) un rapport de position (évaluation) sur les facilités et les politiques présentes concernant la préparation de la jeune génération, et notamment sur les jeunes chômeurs, sur les jeunes non scolarisés et sur les groupes spéciaux de jeunes (y compris les services pour jeunes travailleurs).
- b) une enquête sur les tendances à l'égard des jeunes chômeurs, des jeunes non-scolarisés et des groupes spéciaux de jeunes, avec projections pertinentes.
- c) un programme de développement pour les enfants et les jeunes dans certains pays de la CEA0, y compris des recommandations de politique pour une intégration et une participation sociales plus grandes.

/...

Durée: Un an (achèvement fin 1975).

Ressources requises: Administrateurs : 12 h/m
Assistants de recherche: 18 h/m

Remarques. Le projet fournira les documents de travail pour la Seconde Conférence sur les enfants et les jeunes dans le développement national, qui sera tenue vers la fin de l'année 1975 sous les auspices conjoints du FISE, de la Ligue Arabe et de la CEAO.

3.4.3.7. Le rôle de la femme dans le développement national

Justification. Les problèmes de l'intégration sociale des sociétés nationales dans la région de la CEAO se reflètent particulièrement dans le statut et le rôle des femmes dans le processus de développement. Des facteurs tels que la réforme politique et législative (droits de vote, et nouvelles lois sur le statut personnel), le développement des possibilités d'instruction pour les filles, l'industrialisation et l'urbanisation avec les processus de modernisation qui les accompagnent (y compris l'emploi) sont les problèmes essentiels dont il faut tenir compte à cet égard. Les possibilités sont encore limitées pour certains types particuliers d'éducation, et les taux d'activité féminine dans la masse des travailleurs sont encore extrêmement bas dans toute la région. Ainsi, la mobilisation des femmes pour le développement demande une accélération substantielle des processus d'intégration sociale dans tous les pays de la CEAO.

Objectifs. Après l'évaluation initiale du rôle des femmes dans le développement, qui doit être achevée par la CEAO en 1974, l'étude proposée se composera des éléments suivants:

- a) une étude des facteurs déterminant l'accès des filles à l'instruction, notamment au point de vue du coût de l'enseignement;
- b) une étude des facteurs déterminant l'accès des femmes à l'emploi, y compris les relations entre la structure des traitements et salaires et le taux d'activité des femmes;

/...

- c) une analyse des rapports entre le statut de la femme et l'accroissement de la population (planification de la famille, fertilité).
- d) une analyse du rôle de la femme dans le développement dans ses rapports avec le statut juridique de la femme;
- e) la formulation de recommandations de politique pour l'intégration accélérée des femmes dans l'instruction et l'emploi, et pour les services requis à cet égard.

Durée: Un an (achèvement en 1975).

<u>Ressources requises</u> : Administrateurs	:	24 h/n
Consultants	:	3 h/n
Assistants de recherche	:	12 h/n
Voyages	:	\$ 950

Remarques. Le projet servira de travail préparatoire au Séminaire régional sur le rôle de la femme dans le développement national, qui doit être organisé sous les auspices de la CEAO en septembre 1975, dans le contexte de l'Année internationale de la femme (1975). Dans le cadre de la préparation générale de ce Séminaire, les pays de la CEAO voudront peut-être formuler des programmes spéciaux à l'intention de leurs moyens d'information de masse, portant essentiellement sur l'importance du rôle de la femme dans le développement national.

/...

g) Population

3.4.3.8. Etude comparative des principales caractéristiques structurales de la population dans la région de la CEAO.

Justification. Les résultats des recensements de la population entrepris en 1970 dans la région, ont été ou seront publiés bientôt. D'ici à 1975, d'autres données seront rendues disponibles par des recherches et d'autres enquêtes empiriques menées dans la région. En se basant sur ces données, la CEAO préparera une étude comparative des principales caractéristiques structurales de la population dans la région de la CEAO.

Objectif. Le but de cette étude est de fournir une image de la situation démographique et de la répartition géographique de la population dans les pays de la région. Elle représentera un document de base indiquant les principaux paramètres de population à utiliser dans la planification économique et sociale. Elle fournira aussi aux spécialistes de l'étude et de la recherche sur la population une méthodologie systématique d'analyse et de données sur les caractéristiques structurales de la population dans les pays de la région.

Durée: Le projet commencera au début de 1975 et sera achevé en 1976.

Resources nécessaires: Administrateurs: 24 h/n

Assistants de recherche : 12 homme/mois

3.4.3.9. Evolution des villes de 100,000 habitants et plus dans la région.

Justification. La plupart des pays du Moyen-Orient ont été le théâtre d'un taux élevé de migration rurale-urbaine. C'est un fait établi que l'expansion des cités et des villes arabes est due, dans une large mesure, autant à la migration qu'à l'accroissement naturel de la population. On s'efforcera d'analyser les caractéristiques de la migration dans les cités de 100,000 habitants et plus, en vue de pronostiquer la marge d'évolution pour les dix ou vingt ans à venir.

Objectif. Le projet a pour but d'étudier les caractéristiques démographiques des villes de 100,000 habitants et plus et de calculer les projections pour les vingt années. Le projet a également pour objectif

/...

d'étudier l'étendue de la migration vers les villes et ses conséquences sur l'urbanisation, afin de fournir des lignes de conduite pour l'élaboration des politiques.

Durée. Le projet commencera en 1975 et sera achevé en 1976.

Resources requises: Professionnels : 12 homme/mois
Assistants de recherche : 12 homme/mois

3.4.4.0. Rapports entre la population et la croissance économique: étude des investissements démographiques et économiques en Irak.

Justification. En 1972-1973, un consultant a préparé pour le BESNUB une étude sur l'investissement démographique et économique dans le cas de la République arabe syrienne. Cette étude comportait les trois sections suivantes : (1) une discussion de la définition du Professeur Sauvy du concept d'investissement démographique et économique ; (2) un examen de la méthode utilisée; (3) une évaluation de l'investissement démographique en République arabe syrienne. Durant la première conférence régionale de la population de la CEA0, il a été recommandé d'élargir cette étude à d'autres pays de la région et d'explorer plus systématiquement la complexité des rapports qui existent entre les facteurs démographiques et économiques dans le processus de développement.

Objectif. Le projet a pour but d'étudier les effets de l'investissement économique et social sur les tendances et la structure démographiques en Irak et vice-versa.

Durée: Un an. (de février 1975 à février 1976).

Remarques: Un préavancement sera demandé au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. En 1975, 10 homme/mois de consultant, 2 homme/mois d'administrateur et 4 homme/mois d'assistants de recherche seront requis pour ce projet.

3.4.4.1. Enquête socio-démographique dans cinq villes du Sultanat d'Oman (Masqat, Mutrah, Nizwa, Sohar et Sur)

Justification. Le gouvernement d'Oman n'est pas sans savoir que des données démographiques sûres sont essentielles pour sa tâche de planification. Aucun recensement de population n'a jamais été fait; diverses

/...

estimations de la population sont mentionnées, variant entre 500,000 et 1,500,000 habitants. Le Gouvernement projette de procéder à un recensement de la population aussitôt que possible afin d'être à même de mettre au point un plan de développement pour le pays et un plan directeur pour la capitale. Dans le cadre des travaux préparatoires au recensement, on estime qu'une enquête socio-démographique pilote devrait être organisée conjointement par le Gouvernement d'Oman et la CEAO. Cette enquête pourrait fournir, l'information de base nécessaire à la planification, servirait d'exercice d'entraînement pour le recensement, permettant d'estimer son coût ainsi que le personnel requis pour le mener à bien.

Objectifs. L'enquête a pour but de fournir l'information de base nécessaire pour la planification, sur le volume, la structure, les caractéristiques socio-économique et les éléments constitutifs de la population des cinq villes en question. En outre, l'enquête vise à fournir une information sur les caractéristiques du logement et les besoins en la matière.

Durée: Deux ans (de juin 1974 à juin 1976).

Demandes de ressources: Part du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population: 65,400 Dollars U.S.; part du Gouvernement: 14,400 Dollars U.S. En 1975, 10 h/m d'administrateurs et 2 h/m d'agents des services généraux seront nécessaires pour ce projet.

Remarques. La CEAO essayera de coordonner cette enquête avec l'étude économique de la FAO sur les exploitations agricoles.

3.4.4.2. Enquête sur les migrations dans les villes principales des Emirats Arabes Unis et du Koweit.

Justification. Dans les Etats et Emirats du Golfe, une grande partie de la population est constituée d'expatriés. Cette situation revêt une importance particulière au Koweit et dans les Emirats Arabes Unis, où les natifs de ces deux pays constituent dans chaque cas moins de 50 pour cent de la population totale. Les deux gouvernements désirent vivement encourager la croissance économique en permettant aux expatriés de travailler librement, mais dans la mesure où l'identité du pays est sauvegardée. Les deux gouvernements sont intéressés par une enquête sur la migration afin de déterminer le nombre, le sexe,

/...

l'âge, la nationalité, l'état de famille, le métier, le niveau d'instruction, le lieu, la durée de résidence et les autres caractéristiques des émigrants. Les résultats aideront les gouvernements dans la formulation des politiques de population nécessaires.

Objectifs. Le projet a pour but de déterminer les causes et les effets des migrations, notamment en ce qui concerne le mouvement du personnel éduqué et qualifié entre les pays de la région.

Durée: Deux ans. (de juin 1975 à juin 1977).

Ressources demandées: En 1975, 12 h/m d'administrateurs et 10 h/m d'agents des services généraux.

Remarques. Ce projet sera préparé et présenté au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population vers la mi-1974.

3.4.4.3. Enquête sur la mortalité infantile à Bagdad (Irak).

Justification. Durant la période 1971-1973, deux enquêtes sur la mortalité infantile et sur la mortalité de la première enfance ont été conduites avec succès à Damas (Syrie) et à Beyrouth (Liban). La Première Conférence régionale de la population a recommandé que de telles enquêtes soient conduites également dans d'autres villes de la région.

Objectifs. L'objectif de l'enquête est de déterminer les taux et les structures de la mortalité infantile et de la mortalité de la première enfance, de rechercher et d'analyser les différences découlant de critères tels que l'éducation, le métier, le revenu, etc., et d'étudier le rôle des usages sociaux concernant les soins et l'allaitement des nourrissons et des jeunes enfants.

Durée: Deux ans. (de juin 1975 à juin 1977).

Ressources requises: Les fonds pour ce projet seront demandés au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. En 1975, 10 h/m d'administrateurs et 5 h/m d'agents des services généraux seront utilisés pour ce projet.

/...

3.4.4.4. Enquête socio-démographique à Hodeida et Taez, dans la République Arabe du Yémen.

Justification. En 1972, une enquête socio-démographique a été conjointement mise en oeuvre par le BESNUB et le gouvernement de la République Arabe du Yémen, afin d'obtenir des données démographiques pour la planification. Cette enquête était considérée comme un exercice-pilote pour le recensement et pour estimer les conditions nécessaires à ce dernier. Le recensement est maintenant en cours. Le Gouvernement de la République Arabe du Yémen désire vivement entreprendre le même type d'enquête à Hodeida et à Taez, les deux grandes villes du pays, dans le but d'obtenir des données démographiques.

Objectifs. Le projet a pour but de fournir une information sur le volume, les structures, les caractéristiques socio-économiques et les éléments constitutifs de la croissance démographique dans ces deux villes. Les résultats de cette enquête seront également utilisés pour évaluer la population des deux cités.

Durée: Deux ans. (de septembre 1974 à septembre 1976).

Ressources demandées: Des fonds seront demandés au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, pour la mise en oeuvre de ce projet. En 1975, 6 h/m d'administrateurs et 10 h/m d'agents des services généraux seront utilisés pour ce projet.

Remarques. Une mission de la CEAO visitera prochainement la République Arabe du Yémen afin de donner une forme finale à la demande de projet et de la présenter au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.

3.4.4.5. Techniques d'évaluation des paramètres démographiques à partir de données démographiques défectueuses.

- (a) Séminaire Régional
- (b) Cours régional de formation

Justification. Le besoin de données démographiques s'impose de plus en plus pour mesurer les paramètres, étant donné que la plupart des pays de la région sont en train de planifier leur développement économique et social.

/...

Malheureusement, les données de base manquant actuellement le plus souvent ou, si elles existent, elles sont de qualité médiocre. Il est donc nécessaire de réviser toutes les méthodes permettant une estimation des paramètres démographiques avec les données disponibles.

Objectifs. Le but de ce projet est de réviser et d'analyser les techniques d'évaluation des paramètres démographiques à partir de données démographiques défectueuses fournies par des recensements ou des enquêtes, et de faire connaître ces techniques aux démographes et aux autres chercheurs dans la région.

Durée: Le Séminaire durera six jours en juin 1975. Le cours de formation durera six semaines en octobre/novembre 1975.

Ressources requises. Les fonds pour ce projet seront demandés au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Le travail technique de préparation exigera 14 h/m d'administrateurs et 6 h/m d'agents des services généraux. Les services d'un consultant pour trois mois et ceux de deux conférenciers pour six semaines seront nécessaires durant le cours de formation.

3.4.4.6. Bulletin démographique

Justification. Sur la base des recommandations faites par les diverses réunions d'experts convoquées sous les auspices des Nations Unies, le premier numéro du Bulletin démographique a paru en juin 1971. Les numéros 2 à 6 ont été publiés, à raison de deux par an, en janvier et juillet. Les numéros 7 et 8 seront publiés en 1974. On envisage aussi la publication d'un numéro spécial en 1974 pour marquer l'Année mondiale de la population. En 1975, deux numéros seront publiés. De plus en 1975, le Bulletin paraîtra en arabe, en plus du texte anglais.

Objectifs. L'objectif majeur est de promouvoir la perception et la compréhension des problèmes de la population parmi les fonctionnaires des services publics, les administrateurs, les hommes de science et le grand public dans les divers pays desservis par la CEAO. La version en Arabe du Bulletin aidera à atteindre cet objectif.

Durée: Deux numéros seront publiés en 1975.

Budget: Le projet sera financé par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. En 1975, 12 h/m d'administrateurs et 4 h/m d'agents des services généraux seront utilisés pour ce projet. En plus, 6 h/m d'un administrateur - traducteur (anglais/arabe) seront requis.

/...

2. Priorité B

a) Science et technique

3.4.4.7. Coopération inter-universitaire pour la promotion et la dissémination des informations techniques et des résultats de la recherche appliquée.

Justification. L'application de la recherche opérationnelle à la solution des problèmes de développement n'a pas encore pris racine dans les pays de l'Asie Occidentale. L'accent insuffisant mis, à tous les niveaux, sur la nécessité et l'utilité de la recherche, est reflété dans le manque général d'ampleur et de profondeur de la recherche étayant les efforts de développement. Cette attitude se reflète aussi dans l'action réciproque minime et sporadique, dans le domaine des échanges d'informations techniques et des résultats de la recherche appliquée, entre les universités et les institutions de recherche au niveau inter et intra-régional.

Une action pourrait être amorcée pour encourager la circulation d'informations entre les universités de la région, d'une part, et entre ces universités et celles du dehors, d'autre part, encourageant ainsi les efforts de coopération dans la recherche opérationnelle. Le but ultime de cette tentative devrait être la création de conditions favorables pour faire entreprendre des recherches sérieuses par des spécialistes arabes et pour en appliquer les résultats des domaines de spécialisation des universités nationales et en donnant aux spécialistes étrangers la possibilité de mettre leur expertise au service du développement de la région.

Objectifs. Le projet proposé:

- étudierait la structure existante des universités locales, en vue de déterminer leurs domaines de spécialisation et d'intérêt spécial;
- étudierait le potentiel de ces universités, tel qu'il ressort de leurs plans de développement;
- formulerait des propositions et définirait des modalités pour une coopération dans la recherche opérationnelle et les échanges d'informations intéressant les universités de la région et les universités de l'extérieur.

/...

Le but essentiel serait d'arrêter une liste de projets de recherche bien définis, d'établir un système de distribution de recherche, de chaires de cours pour professeurs invités et de bourses de recherche pour permettre aux meilleurs éléments de participer à ces projets, et d'aboutir à des arrangements pour permettre aux universités étrangères de participer, à ces efforts de recherche par le canal de professeurs et de lecteurs invités.

Durée. Un an (achèvement fin 1975)

Ressources requises. Administrateurs : 12 h/n
Consultants : 6 h/n
Assistants de Recherche : 12 h/n

Remarques.

1. Pour susciter un intérêt réel dans ce projet, on pourrait organiser en 1976 un séminaire réunissant des universitaires (de la région et du dehors) chargés d'en étudier les résultats et de recommander des mesures concrètes et spécifiques.

2. Ce projet sera mis en oeuvre en consultation, et éventuellement en coopération, avec les institutions spécialisées des Nations Unies qui y seront intéressées.

3.5. Services d'appui

3.5.1. Gestion des activités de coopération technique

Ce programme concerne principalement la gestion et la mise en oeuvre rapide des projets d'assistance technique assignés à la CEAO pour exécution. La CEAO est responsable des projets d'assistance technique de nature régionale projetés pour le profit général des pays de l'Asie Occidentale dans leur ensemble. Etant donné les besoins et les exigences propres aux moins développés des pays en voie de développement de la région, la CEAO souhaite aider à localiser et à obtenir des ressources supplémentaires pour financer les projets spécifiques qui peuvent être demandés par ces pays.

Ressources requises. Administrateurs : 24 h/n
Voyages : \$1.000

/...

3.5.2. Services d'administration, de conférences et services communs

Dans le cadre de ce programme, la CEA0 aura à sa disposition, pour aider à atteindre les objectifs du programme organique établi et approuvé par les membres de la Commission, toute une gamme de services essentiels et importants:

- i. services administratifs, tels que budget, finances, affaires juridiques, direction du personnel et protocole;
- ii. services communs, qui, durant la phase initiale de développement du programme de la CEA0, comporteraient les services d'information et de bibliothèque. Ces deux activités sont essentielles au fonctionnement effectif de la Commission, et aussi pour mettre à la disposition des Membres de la Commission l'information qui a rapport aux activités de la Commission et de son Secrétariat. La création d'un centre moderne de documentation a été envisagé ci-dessus, en tant que projet séparé, au paragraphe 3.4.3.1.
- iii. services de conférence et services généraux pour la tenue des conférences et des réunions approuvées par les Membres de la Commission dans le calendrier des réunions. Ceci comprend, en particulier, la traduction, l'édition, la reproduction et la distribution des documents, les services d'interprétation, les soins d'entretien essentiels, l'entretien et les réparations nécessaires des meubles, installations et équipement.

Il est proposé d'augmenter le nombre du personnel sur une période de trois ans (1975, 1976 et 1977) pour un total de 32 administrateurs et 100 Agents des services généraux au bout de cette période.

<u>Résumé des ressources requises pour 1975</u>	<u>Administrateurs</u>
Organes de décision	<u>h/n</u>
Direction exécutive et Gestion	72
Activités organiques	
i. activités continues	192
ii. projets et études spéciaux priorité (A)	432
Services d'appui	<u>240</u>
	Total 936

Vu la décision de l'Assemblée Générale à sa vingthuitième session fixant à un niveau nettement inférieur les ressources en personnel de la Commission Economique pour l'Asie Occidentale (45 postes d'administrateurs approuvés pour 2 ans) le Secrétaire Général et le Secrétaire exécutif seraient heureux de recevoir des directives claires et précises des Membres de la Commission Economique pour l'Asie Occidentale et de connaître leur avis sur les priorités suggérées dans le programme de travail ci-dessus.

/...

CHAPITRE IV

Le Plan à moyen-terme (1976-1979) et le
premier Programme de travail biennal (1976-1977)

4.1. La CEA0 doit approuver à sa seconde session, au début de 1975, des priorités générales pour le Plan à moyen-terme (1976-1979) et le programme de travail pour la période 1976-1977. Le Secrétaire exécutif soumettra en temps utile un projet de plan et de programme portant sur les secteurs prioritaires que la Commission aura définis, sauf contre-indication. Il serait donc heureux de recevoir, à cet égard, des instructions précises des membres de la Commission.

4.2. Il semble souhaitable de prévoir une expansion des activités de la Commission durant la période 1976-1977 afin d'atteindre relativement rapidement le "niveau de croisière". Cela pourrait être sanctionné par l'ACABQ et approuvé par l'Assemblée Générale. A cet effet, et pour des fins de planification seulement, le programme de travail pour 1976-1977 pourrait être établi dans les limites du cadre suivant, en termes de personnel (en professionnel homme/mois)

Organismes de décisions	-
Direction Exécutive et Gestion	72
Activités indépendantes	720
Services de soutien	312
	<hr/>
	1104

- - - - -